

LA SOLIDARITE C'EST LA LUTTE ET L'ACTION

Ces dernières années, suite au déclenchement de la crise financière mondiale qui, depuis 2009 a frappé la Grèce et d'autres pays, l'état, sous l'autorité des organisations financières internationales comme le FMI, la BCE et l'UE, a adopté une politique dont l'objectif est de secourir le système capitaliste. Ceci a été suivi au même moment par l'augmentation intense de la répression et le durcissement de la poursuite de l'état contre ceux qui combattent pour la subversion du capitalisme et de l'état, contre ceux qui ont choisi l'action révolutionnaire armée, contestant le monopole de la violence et du pouvoir détenu par l'état, contre ceux qui utilisent tous les moyens de se battre, qui se lèvent contre la politique de récupération du système.

Malgré l'intensification de la répression en Grèce au début des années 2000 avec l'établissement des lois anti-terroristes de 2001 et de 2004, elle a encore été intensifiée après le premier mémorandum en 2010, lorsque le régime a perdu le consensus social d'avant la crise à cause de l'assaut inédit du capital et de l'état contre la majorité de la population.

Il n'est donc pas accidentel que l'intensité de la répression de l'état durant toutes ces années soit relative à l'intensité de l'attaque actuelle par le capital et l'élite financière qui utilisent la crise pour rendre les riches plus riches et les pauvres plus pauvres. L'appauvrissement le chômage de millions de personnes, les coupes dans les salaires et les pensions, les reprises de banques, la réallocation de la richesse sociale du bas vers le haut de la hiérarchie sociale sont toutes étroitement liées à la tension de la répression.

Basée sur ce point, la répression de l'état attaquera toute action qui pose une menace, spécialement l'action révolutionnaire armée, qui est vue comme une menace au plus haut degré. Ce n'est donc pas un hasard s'il y a aujourd'hui dans les prisons grecques des dizaines de prisonniers politiques et de combattants emprisonnés.

En conséquence, la solidarité avec les combattants emprisonnés et les camarades persécutés en général n'est pas juste une part de notre lutte, elle est complètement liée au combat pour la subversion et la révolution sociale, d'une manière que les camarades -tant hommes que femmes- qui sont emprisonnés par l'état sont une partie inséparable de notre lutte, ils sont une part de nous.

Nous acceptons que nos camarades qui sont gardés prisonniers à cause des types de combat et d'action qu'ils ont choisi (comme la lutte armée, la mutinerie ou les manifestations, -incluant les clashes avec la police ou les attaques contre des cibles spécifiques du système comme les banques- prises de contrôle ou dynamitage de symboles-cibles, actions d'insubordination et de propagandes) tous ces prisonniers et leur choix de lutte sont des membres indissociables de notre combat commun pour la subversion du capitalisme et de l'état, ils sont une part intégrante de notre mouvement révolutionnaire.

Dans ce sens, nous offrons notre solidarité aux prisonniers politiques sans nous préoccuper de quel rang du mouvement révolutionnaire ils proviennent. La solidarité avec les prisonniers

politiques ne peut pas être sélective ou partielle, elle est étendue à tous les prisonniers politiques.

Ce qui distingue un prisonnier politique est l'aspect de son combat et son positionnement dans les tribunaux et en prison, aussi bien que la consistance de son parcours et de ses actions avant son arrestation et son attitude après. Nous acceptons que tous les types d'action qui sont illégaux pour l'état sont une part du mouvement révolutionnaire comme cela a été prouvé par l'histoire et la tradition historique. Nous rejetons donc toutes les séparations entre les types de lutte, nous rejetons les dipôles qui ont été parfois présentés comme "légitimé ou illégalité", "lutte de masse ou lutte armée" parce que de telles séparations et dilemmes n'encouragent pas la lutte pour la subversion et la révolution, ils la sabotent. Ils sapent l'unité entre les camarades, à l'intérieur et à l'extérieur de la prison alors qu'au contraire ils promeuvent la tactique du "diviser pour régner" du système, laissant les camarades emprisonnés exposés.

Sur ces critères et ces principes politiques, l'Assemblée de Solidarité pour les Prisonniers et les Combattants Emprisonnés et Persécutés inclut une vaste majorité des prisonniers politiques et combattants emprisonnés qui sont dans les prisons grecques, qu'ils aient prit la responsabilité politique de leur participation dans des organisations révolutionnaires armées ou qu'ils nient les inculpations contre eux, qu'ils soient des camarades ou qu'ils aient été condamnés pour des expropriations de banques ou qu'ils aient des affaires en cours contre eux et soient libres.

En plus de cela, nous incluons, -sur la base de ces mêmes principes et critères politiques, les camarades -hommes et femmes- qui sont dans la clandestinité, qui ont été condamnés ou accusés d'actions illégales, comme par exemple la lutte armée. En tant qu'internationalistes, jugeant que la solidarité n'a pas de caractéristiques nationales, nous incluons les communistes turcs qui sont des prisonniers politiques dans les prisons grecques, sans nous soucier de l'organisation à laquelle ils appartiennent.

Sur les mêmes principes et critères politiques, nous excluons ceux qui, suivant des choix personnels, sont devenus des indicateurs et ont renoncé à certain types de lutte. L'Assemblée de Solidarité pour les Prisonniers Politiques et les Combattants Emprisonnés et Persécutés pense que ceux qui ont choisit ce type de de parcours personnels ont renoncé à la lutte elle-même, ont renoncé à leurs camarades et arrêtés de combattre ou d'être des sujets politiques.

L'Assemblée de Solidarité pour les Prisonniers Politiques et les Combattants Emprisonnés et Persécutés ne voit pas les prisonniers comme des victimes, mais comme des camarades qui poursuivent le combat depuis un rempart différent, à l'intérieur des prisons, pour la subversion et la révolution.

Il est inévitable que la solidarité soit définie à un haut-degré par la position politique et par la voix des prisonniers eux-mêmes. Il est inévitable que l'Assemblée ne puisse que transmettre la voix des camarades emprisonnés. Cela ne veut pas dire pour autant que l'Assemblée

s'identifie aux opinions et aux discours des camarades emprisonnés. L'Assemblée maintient son autonomie et son indépendance en prenant en considération les vues politiques au sujet de la lutte, du mouvement et de la révolution. De la même manière, elle garde son droit de critiquer les prisonniers lorsqu'il est nécessaire de prendre position à l'intérieur des limites de la relation interactive que nous voulons construire où il y a une volonté définitive d'accepter les critiques venant des camarades. L'Assemblée n'est pas obligée de prendre parti dans les disputes ou les différends entre les prisonniers. La Solidarité n'est pas l'empathie. La Solidarité, comme toute pratique sociale et politique, a une certaine idéologie. La Solidarité avec les prisonniers politiques excelle en ce qu'à la fois ses donateurs et ses bénéficiaires acceptent dès le départ que la demande du renversement du système social soit impérative sans avoir de vues communes au sujet de l'antagonisme social et du soulèvement révolutionnaire.

L'Assemblée de Solidarité pour les Prisonniers Politiques et les Combattants Emprisonnés et Persécutés a la procédure d'un mouvement ouvert qui est basée sur l'accord politique concret et clair entre ses participants au sujet des questions de solidarité. Aussi longtemps que nous acceptons que la solidarité avec les camarades emprisonnés est une part du mouvement révolutionnaire et est indivisiblement liée à la lutte pour la subversion et la révolution, alors nos actions ne soutiendront pas seulement la défense des prisonniers contre la répression de l'état mais elles promeuvent également la lutte pour le soulèvement et pour la révolution elle-même. Sur ces bases, l'Assemblée ne s'engage pas elle-même dans la défense légale des prisonniers ni dans le contenu des documents des prisonniers, elle rejette donc effectivement les faux problèmes au sujet des "innocents" et des "coupables". Par rapport au passé, l'Assemblée aspire à surpasser le cadre limité et fragmenté de la répression et d'adresser la question de l'unité du mouvement et de la lutte pour la révolution par la pratique d'actions de solidarité envers nos camarades emprisonnés, particulièrement dans les conditions actuelles de la crise systémique, que le capital et l'état ont utilisé comme excuse pour imposer un nouveau type de totalitarisme.

Ce qui distingue la solidarité révolutionnaire des autres types de solidarité c'est qu'elle se confronte avec le cœur de la domination de l'état et de la légitimité civile, qu'elle connecte chaque problématique spécifique avec les exigences de l'opération libératrice. La Solidarité avec les prisonniers politiques fusionne certainement la critique dissidente avec l'action, et en plus elle défie directement le monopole de la violence de l'état qui, avec la propriété individuelle, est l'un des piliers du système.

Aujourd'hui plus que jamais, il y a un besoin impératif de voir la solidarité non pas de notre côté comme une défense envers l'attaque de l'état mais comme notre propre contre-attaque, ambitionnant d'escalader la lutte pour la libération sociale. Le mouvement doit réaliser que la défense de ceux qui sont captifs, des prisonniers politiques, est un principe fondamental de première importance pour sa propre existence et son développement.

*L'Assemblée de Solidarité avec les prisonniers
politiques et les combattants emprisonnés et persécutés.*